

03 OCTOBRE 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

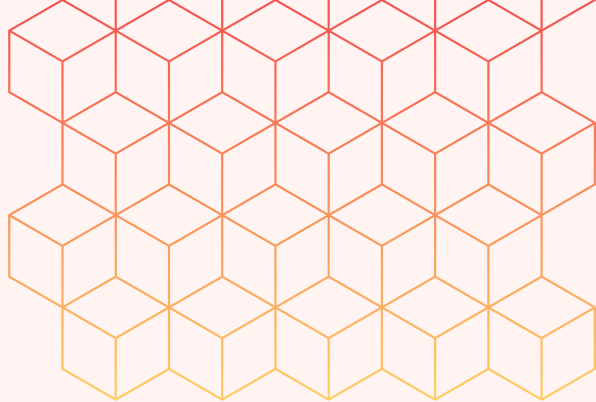
Association
**SOLIDARITÉ
FEMMES
BEAUJOLAIS**



*C'est plus dur de s'en sortir
quand on est isolée.*

fSolidarité
femmes | **3919**
appel anonyme et gratuit





Sommaire

Introduction 03

- Les chiffres clés 2023 / 2024 / 2025
- Rapport moral de l'Assemblée générale du 26 juin 2024

Partie 1 : Qui sommes nous ? 05

- La mission et les constats à l'origine de notre engagement 6
- Les objectifs de l'association et les valeurs communes 7
- S'engager pour la ruralité, la nécessité d'un ancrage local fort 8
- Les partenaires financiers 9
- Organigramme : une équipe au service de l'action globale 10
- La place des hommes dans l'association 11

Partie 2 : L'animation du territoire 12

Engagement citoyen du territoire et actions bénévoles, une ressource clé

- L'animation du territoire : événements et aller-vers 13
- Les outils digitaux, au service de l'engagement de terrain 18
- L'engagement citoyen : un cadre fort et clair 19
- Bénévolat, des missions complémentaires aux pros 20
- Les rencontres collectives : sortir de l'isolement 21

Partie 3 : L'Accompagnement 22

- Définition de l'accompagnement social spécifique 23
- Le territoire d'intervention 24
- La permanence téléphonique 26
- L'accompagnement individuel 28
- L'accompagnement collectif : groupe de paroles et art-thérapie 31
- Mises à l'abri / Hébergement d'urgence / logement temporaire 33

Partie 4 : La Prévention et la Formation 38

- Les sensibilisation des adultes : 1er secours contre les violences 39
- Le Centre Doc' 40
- Les interventions de prévention : ateliers 6-11 ans 41



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS : 1869 EN 2025, 1060 EN 2024, 524 EN 2023

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS : 10 000

	2025 (au 30/09)	2024	2023
ANIMATION DU TERRITOIRE			
nb d'adhérent-es / dont nb de bénévoles	87 / 55	109 / 60	124 / 54
heures de bénévolat	463 heures	796 heures	448 heures
nb d'événements publics co-organisés	23 réalisés / 43 prévus	40	37
rencontres collectives (membres de l'association et bénéficiaires)	17 réalisées / 22 prévues	28 rencontres	
ACCOMPAGNEMENT			
nb de kilomètres parcourus	20 000	41 615	16 500
nb de lieux d'écoute, accueil et orientation possibles dont nb de communes financeuses	35 30	35 25	14
Nb total de situations de femmes (avec ou sans enfant) orientées vers SFB, dont :	238 femmes	237 femmes	156 femmes
• nb de nouveaux contacts sur l'accueil téléphonique	• 148	• 182	• 125
• nb de premiers rdv	• 76	• 88	• 57
• nb de femmes accompagnées par SFB (au moins deux rdv réalisés)	• 141	• 142	• 75
Nb de rendez-vous réalisés dans le cadre de l'accompagnement individuel	820 rdv	1324 rdv	509 rdv
Sessions collectives d'accompagnement (groupe de paroles et arthérapie)		22 sessions / 120 participations	13 sessions / 57 participantes
HEBERGEMENT / LOGEMENT			
Nb de nuitées de logement temporaire (ALT) / taux d'occupation	1173 nuitées / 118%	1512 nuitées / 91%	33 nuitées / 100%
Nb de personnes concernées	3 femmes et 6 enfants	5 femmes et 9 enfants	1 femme et 2 enfants
Nb de nuitées d'hébergement d'urgence (HU) (ouverture progressive entre le 01/04 et le 21/07/25)	1601 nuitées / 117%	793 nuitées / 76%	
Nb de personnes concernées	8 femmes et 9 enfants	9 femmes et 8 enfants	
Nb de nuitées de mises à l'abri	139 nuitées	236 nuitées	96 nuitées
Nb de femmes avec ou sans enfants concernées	4 femmes	8 femmes	9 femmes
PREVENTION / FORMATION			
nb de kilomètres parcourus	16 000	19 230	10 900
Ateliers 6-11 ans	130 ateliers 1 432 enfants 66 adultes	53 ateliers 572 enfants 64 adultes	29 ateliers 245 enfants 30 adultes
Sensibilisation / formation adultes	14 sessions 133 participant-es	21 sessions 199 participant-es	12 sessions 93 participant-es



RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06/06/2025

Bienvenue à toutes et tous et merci d'être présent à cette AG qui se déroule dans la charmante commune de Oingt, que vous avez pu découvrir pour celles et ceux qui ont participé à la balade commentée par notre co-directrice Mandana Etemad. Je commencerai ce mot en remerciant la municipalité de nous accueillir et de mettre cette salle à disposition.

Cette année, nous allons présenter les choses un peu différemment pour les habitués. On vous l'a peut-être déjà un peu expliqué à l'entrée, mais nous allons voter sur bulletin « secret ». On va donc d'abord vous présenter le rapport moral et financier et les points de questionnement soumis au vote. On vous laissera ensuite un petit instant pour voter et pendant que l'on dépouille, les salariés vous présenteront plus en détail leurs activités. Je rappelle que Solidarité Femmes Beaujolais a pour objectif de lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes sur notre territoire rural. Ici, comme partout ailleurs, 1 femme sur 10 est victime de violence conjugale. Je tiens à souligner que les zones rurales comptent 30% de la population mais 50% des féminicides, en partie lié à l'éloignement des ressources pour s'en sortir, d'où l'importance de l'existence de SFB. Afin de répondre à cette mission, l'association s'organise en 2 pôles complémentaires : le pôle accompagnement qui soutient les victimes et le pôle prévention qui sensibilise/informe la population et/ou les professionnels et qui propose notamment des ateliers destinés aux enfants de l'école élémentaire.

L'année 2024, comme chaque année depuis la création de l'association, les sollicitations sont en hausses. Je vais vous citer quelques chiffres clés :

- Concernant le pôle accompagnement :
 - les travailleuses sociales ont accompagné 229 femmes (avec 155 enfants), victimes de violence conjugales pour préparer et les accompagner vers la sortie des violences contre 156 femmes en 2023.
 - il y a eu 793 nuitées à l'hébergement d'urgence de Lamure, comprenant 5 femmes différentes avec 9 enfants en tout ; c'est notre première année complète et le logement était toujours occupé.
 - 8 familles mises à l'abri, dans les logements mis à disposition par les municipalités. Cela nous confirme la nécessité d'avoir développé l'hébergement.
- Concernant le pôle prévention :
 - 572 enfants ont participé aux ateliers 6/11 ans (contre 245 en 2023) cela concerne déjà 940 enfants à la mi-année 2025. Dans ces ateliers, ils évoquent différents thèmes en fonction de la demande pédagogique, consentement, égalité fille/garçon... avec des outils adaptés à leur âge.
 - 21 sessions de sensibilisation (12 en 2023). Cela permet de nous former nous, citoyens-citoyennes, de comprendre ce fameux cycle des violences, de savoir identifier les signes et quoi proposer aux victimes de notre entourage, quand nous pouvions être totalement démunis auparavant.

Nouveauté de cette année, ce sont les rencontres bénévoles, auxquelles vous avez peut-être déjà participées, cela représente 133h de réflexion autour de différentes thématiques, de sujets abordés pour la lecture de livres ou échanger autour d'articles de journaux par exemple, tout en ayant un esprit de convivialité. Ces rencontres sont tout aussi importante pour le développement de l'association.

Voilà pour les chiffres clés de cette année 2024. 2025 est déjà bien entamée maintenant, l'objectif sera de consolider les liens partenaires et les financements pour maintenir l'activité

Ingrid FLECHE, présidente de l'association Solidarité Femmes Beaujolais





Partie 1 :

projet associatif

Qui sommes-nous ?





PROJET ASSOCIATIF SFB

La mission de l'association

Solidarité Femmes Beaujolais est une association loi 1901 créée le 27/08/2020 pour :

- lutter contre toutes les violences faites aux femmes, en particulier les violences conjugales ; lutter contre l'isolement, le harcèlement des femmes
- promouvoir l'égalité femmes-hommes
- favoriser l'insertion par le logement et l'hébergement des femmes et enfants isolés ou vulnérables.

LES CONSTATS À L'ORIGINE DE NOTRE ENGAGEMENT

Les études officielles (ENVEFF, VIRAGE, MIPROF, ...) montrent que les violences sexistes et sexuelles sont partout. Dans tous les milieux sociaux. Sur tous les territoires. Dans toutes les communautés. A tous les âges. *Aujourd'hui, dans le Beaujolais, c'est plus de 10 500 familles concernées par les violences conjugales.*

A cause des inégalités femmes-hommes, les femmes sont majoritairement victimes de ces violences, et les hommes majoritairement auteurs. Ces violences prennent différentes formes : toujours psychologiques, et trop souvent économiques, physiques et sexuelles, et portent atteinte à l'autre avec des conséquences sur la santé, le travail, la parentalité, les enfants ... *C'est une femme tous les 3 jours qui est tuée par son conjoint ou par son ex conjoint.*

Du fait de l'éloignement des points de ressources en zone rurale, ce milieu est particulièrement touché. Les territoires ruraux sont identifiés depuis plusieurs années comme des territoires prioritaires de la lutte contre les violences faites aux femmes : la ruralité est considérée comme "une zone blanche de l'égalité" dans le rapport "Femmes et ruralité" publié en octobre 2021 par le Sénat. Les difficultés des femmes y sont multipliées : violences, mais aussi accès à l'emploi, à la santé, aux droits, ... Ce contexte préoccupant est à l'origine d'un constat dramatique : à cause de l'éloignement des points d'écoute, d'informations, et de soutien, 50% des féminicides ont lieu en zone rurale chaque année alors que seule 30% de la population française y vit.





PROJET ASSOCIATIF SFB

Les objectifs de l'association

Notre association, implantée localement, portée et repérée par les acteurs locaux, co-construit des réponses adaptées à son territoire, ce qui facilite la diffusion de ressources fiables, l'augmentation du repérage des victimes et du travail partenarial et l'orientation vers notre accompagnement spécifique.

L'association intervient exclusivement "hors les murs" et en "aller-vers", afin d'être en grande proximité sur le Département du Rhône et sur les territoires ruraux délaissés pour :

- Visibiliser et favoriser le repérage, l'orientation et l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales/intrafamiliales/sexistes,
- Accompagner les victimes dans leurs parcours de sortie des violences dès les premiers signes et jusqu'à leur reconstruction, en proposant un accompagnement professionnel gratuit, libre, et adapté à chaque situation,
- Encadrer, animer et développer un réseau de professionnel.les formé.es, garantissant la prise en compte des difficultés spécifiques liées aux violences conjugales (emprise, cycle des violences, hypervigilance, ...),
- Développer l'engagement des territoires ruraux en proposant des actions qui permettent d'informer, échanger et faire ensemble afin de prévenir et lutter contre les violences, le harcèlement et l'isolement, par la multiplication de démarches citoyennes et participatives.

C'est pourquoi l'association est structurée en 2 services complémentaires :

- le Service "**Accompagnement**" répond aux victimes, aux témoins et aux professionnels en lien avec des situations de violences conjugales/intrafamiliales/sexistes.
- le Service "**Prévention**" participe à l'information, la formation, et l'animation du territoire pour endiguer les violences, le harcèlement et l'isolement.

DES VALEURS COMMUNES POUR AGIR

LA PROXIMITÉ :

Être présente sur tout le territoire toute l'année au plus près de toutes et tous : victimes, témoins, professionnel.les...

LA SOLIDARITÉ :

Essentielle pour la ruralité, la solution doit être collective et bénéficier à toutes et tous !

LA BIENVEILLANCE :

Incontournable pour proposer des espaces d'accueil et d'écoute, et diffuser un message d'égalité aux citoyen.nes.

L'ENGAGEMENT :

Mobilisé.es pour lutter contre les violences et les inégalités, celles qui sont visibles et celles qui ne le sont pas.

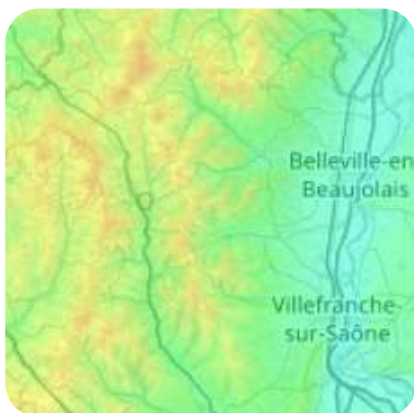
PROJET ASSOCIATIF SFB

Notre priorité : s'engager pour la ruralité, la nécessité d'un ancrage local fort

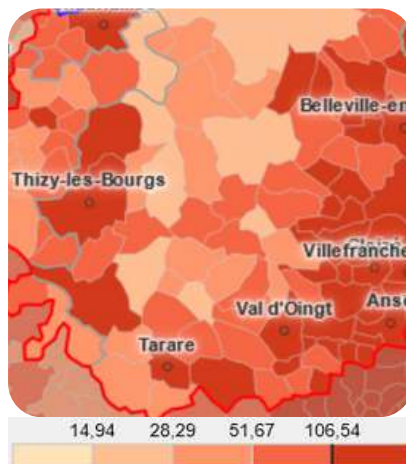
SFB a fait le choix de s'installer dans un village de 1200 habitant-es pour couvrir la moitié Nord du Rhône (hors Métropole). C'est une zone ultra rurale :

- très vallonnée et divisée en 3 zones géographiques étanches les unes des autres en terme de déplacement des populations (2 vallées et un plateau)
- peu raccordé aux grandes agglomérations par des moyens de transport en commun,
- incluse dans la juridiction du Tribunal de Villefranche, mais jusque là peu couverte pour l'accompagnement social des victimes de violences sexistes et sexuelles (les lieux de permanence les plus proches se trouvaient dans la Métropole Lyonnaise, à 1h30 de route.)

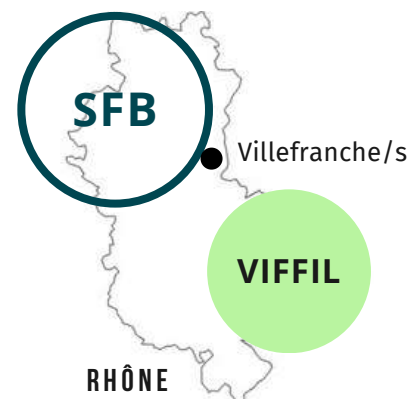
Une géographie qui crée des frontières



Densité de population :
une population isolée



Les associations d'accompagnement social spécialisées pour les femmes victimes



C'est pourquoi il est important pour nous d'avoir une connaissance précise du territoire et une présence locale forte, porteuse de l'identité locale.



41 300 km parcourus en 2024, 27 400 km en 2023

(sans compter les km offerts par nos bénévoles !)

dont 55% ont pu être parcourus avec les voitures de fonction de SFB
(une Zoé électrique acquise en nov. 2022 et une Lodgy acquise en juill 2023)

Aujourd'hui, l'association rayonne au delà du Département du Rhône de part son installation au croisement des départements de la Saône-et-Loire et de la Loire, et au niveau national du fait de son engagement auprès de tous les acteurs et actrices de la Grande Ruralité.



PROJET ASSOCIATIF SFB

Les partenaires financiers

Membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, l'association travaille en partenariat avec ses pairs, bénéficie de l'agrément national de l'Éducation Nationale et est identifiée comme association référente pour tous les appels passés au 3919 depuis le nord du Rhône.

L'association est financée par des subventions institutionnels et du mécénat.

Les subventions :



Le mécénat :



25 communes partenaires subventionnent l'association en 2024.





PROJET ASSOCIATIF SFB

Une équipe au service de l'action globale

En 2024, l'association a composé une équipe de 16 personnes :

- **7 administratrices** élues lors de l'assemblée générale du 26 juin 2024
- **8 salariées** dont une apprentie, dont les postes ont été créés au fil de l'année 2023.

Pour + d'infos
consulter
le Livret
Gouvernance

Conseil d'administration

co-présidentes : Ingrid FLECHE et Anne-Laure GELAY
trésorière : Josette AUGAY

Co-direction

Thibault EMMELIN – Mandana ETEMAD

1.45 ETP en moyenne en 2024

Service Accompagnement

2.6 ETP en moyenne en 2024
+ 1 apprentie

3 dispositifs

Permanence
téléphonique

Accompagnement
individuel
et collectif

Mises à l'abri,
hébergement
logement

dispositifs soutenus par les bénévoles
"actions confidentielles"

Brigade solidaire
déménagement



Brigade solidaire
déménagement



mini-ressourcerie de réponse
à l'urgence et au
rééquipement temporaire



soutien lors des audiences,
garde d'enfants, travaux
dans les hébergements SFB

Service Prévention

1.51 ETP en moyenne en 2024

2 dispositifs

Animation du
territoire

Interventions
prévention,
sensibilisation
et formation

dispositifs soutenus
par les bénévoles



rencontres bénévoles,
café citoyen



centre de documentation



stands, événements,
aller-vers





PROJET ASSOCIATIF SFB

Quelle place pour les hommes ?

Nous soutenons toutes les victimes mais nous donnons notre priorité aux violences conjugales, intrafamiliales, viol, inceste, etc. Ces violences, appelées "sexistes et sexuelles" nous touchent particulièrement car elles portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne, à sa dignité, à son intégrité psychologique et à son intégrité physique.

Nous donnons notre priorité aux femmes car elles sont grandement majoritaire parmi les victimes de ces violences. En effet, toutes les études officielles montrent que les hommes et les femmes ne subissent pas les mêmes types de violences. Ainsi, selon l'Observatoire national, dans 90% des situations de violences conjugales, l'agresseur est un homme et la victime une femme. Cette combinaison est le reflet des inégalités constatées dans la société entre les femmes et les hommes, qui entretient le rapport de domination à l'origine des violences faites aux femmes.

C'est pourquoi, sans minimiser les difficultés des 10% d'hommes-victimes concernés, la réalité c'est que nous en rencontrons peu dans notre quotidien. Nous sommes plus confrontées aux hommes-agresseurs et aux hommes-témoins. Nous avons donc choisi une organisation qui permet de se protéger des premiers et d'inclure les autres s'ils le souhaitent. À l'image de Thibault EMMELIN, cofondateur de l'association, ces hommes-alliés participent à la lutte contre les violences sexistes en s'engageant activement.

L'engagement de tous.tes est crucial pour permettre, non seulement de soutenir les victimes, quel que soit leur genre, mais aussi pour contribuer à une société plus égalitaire et plus juste pour tous et toutes !



Partie 2 : L'Animation du territoire





Actions pro : le service Prévention

Animation du territoire : aller-vers pour s'informer, échanger, faire ensemble

Pour compléter l'organisation d'actions de sensibilisation, de prévention et de formation, le Service Prévention de l'association Solidarité Femmes Beaujolais a pris le parti de développer une activité inédite pour ce type d'association : **l'animation du territoire**.

Pour mobiliser les acteurs et actrices du territoire et rassembler toute la population (habitant-es, élu-es, professions socio-médicales, écoles, ...) contre les violences, le harcèlement et l'isolement, et participer à la transformation de la société vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes, le service Prévention co-organise des événements avec les bénévoles et les partenaires de l'association, en aller-vers (événements festifs, sportifs, culturels et artistiques)

Cette activité permet d'atteindre **les objectifs suivants** :

- ✓ augmenter le repérage et l'orientation des victimes
- ✓ partager des informations et des ressources aux familles, aux enfants, aux jeunes et aux professionnel.les
- ✓ favoriser la réappropriation de compétences

Avec **3 exigences** :

- **intervenir sur tout le territoire**, les 4 intercommunalités du nord du Département (CCSB, Pierres Dorées, VBS, COR) et en priorité les zones rurales,
- **toute l'année**
- **en engageant les habitants et habitantes !**

! *en accord avec les valeurs et la charte de la FNSF*

! *dans une démarche de suivi de la qualité et d'amélioration permanente*

Aller-vers en ruralité : comment faire ?

L'aller-vers c'est un parti-pris fort qui permet de créer des opportunités de rencontres et d'échanges avec les habitant-es : nous nous déplaçons pour être présentes sur leurs lieux de vie et de loisirs (marchés, postes, événements locaux, etc).

Pour aborder le sujet délicat des violences sexistes et sexuelles tout en nous adaptant aux opinions des personnes que nous rencontrons, nous adoptons systématiquement une posture de questionnement : réfléchissons ensemble à ce que sont les violences faites aux femmes en ruralité, à leurs causes, et proposons des solutions pour lutter contre !

Nous avons construit un dispositif de stands accueillants et instructifs : nous offrons du café, thé, des crêpes, utilisons des livres et des quiz pour susciter la curiosité et nouer des relations inspirantes et engageantes.





Actions pro : le service Prévention 40 événements co-organisés en 2024

MARS

Autour du 8 mars
Journée internationale
pour les droits des femmes

Portes ouvertes à Lamure-sur-AZ.

7 stands sur les marchés (Amplepuis, Beaujeu, Bois d'Oingt, Châtillon, Lamure, Tarare, Villé-Morgon)



Stand au lycée de Belleville



2 Ciné-débats à Belleville et Tarare



Stand match du FCVB à Villefranche



Actions pro : le service Prévention

40 événements co-organisés en 2024

MAI

**Forum des métiers
et de la reconversion
de Villefranche**



**Soirée théâtre d'humour
avec le Rotary Club de Belleville**



350 personnes dans la salle !

**Journée JO
à Tarare**



JUIN



**Forum des séniors
à Amplepuis**





Actions pro : le service Prévention

40 événements co-organisés en 2024

JUILLET

**Forum des associations
de Thizy**



Color Run d'Amplepuis



Stand au marché de Cublize



**Journée bien-être
à Lamure**



AOÛT

SEPTEMBRE

**Forum des associations
de Beaujeu, Lamure et Tarare**



Forum des associations du Bois d'Oingt



Actions pro : le service Prévention

40 événements co-organisés en 2024

OCTOBRE



**Stand au marché
du Bois d'Oingt**



**Stand aux portes ouvertes
France Services
de Monsols et Fleurie**



Forum citoyen de Tarare

Atelier self-défense à Amplepuis



Marathon du Beaujolais



NOVEMBRE



**Table ronde à Lyon
sur la prévention
auprès des jeunes**

Autour du 25 novembre, Journée internationale de lutte pour contre les violences faites aux femmes



**Marché de Beaujeu,
du Bois d'Oingt,
de Villié-Morgon et Tarare**

Village des Solidarités au théâtre de Beaujeu



150 participant-es !

Manifestation à Belleville





Les actions bénévoles : ressources clés

Les outils digitaux, au service de l'engagement de terrain

Les outils digitaux nous servent au quotidien pour prolonger nos actions de terrains : échanger avec les citoyen·nes, diffuser les numéros d'urgence, partager nos événements pour créer des opportunités de rencontres. Les possibilités sont nombreuses et la communication digitale est indispensable pour créer du lien, informer les personnes qui nous suivent sur le Beaujolais et ailleurs, et partager les bonnes nouvelles pour engager les citoyen·es à nos côtés !

au 31/12
2024

3 208 abonné·es sur nos réseaux sociaux



1 290
Abonné·es
Facebook



1 517
Abonné·es
Linkedin



401
Abonné·es
Instagram



Newsletter
2523
destinataires
inscrit·es



Zoom sur Whatsapp !



au 31/12
2024

- Nombre de personnes sur la communauté : 151
- Nombre de personnes sur le groupe "Bénévolat actions confidentielles" : 78

Les personnes présentes sur notre communauté Whatsapp sont celles qui soutiennent l'association et souhaitent être informé·es de nos actualités quotidiennes, qu'elles soient adhérentes ou non. Cet outil nous sert entre autres à :

- poster des annonces pour nos besoins en bénévolat
- faire des demandes urgentes de dons pour les femmes accompagnées et leurs enfants
- partager de nombreuses ressources pour s'informer
- diffuser des informations sur l'association (numéro d'écoute, événements à venir, vie associative)
- consulter les membres facilement grâce à des outils comme des sondages

C'est 151 personnes qui reçoivent ces demandes en direct et qui peuvent nous répondre rapidement pour nous aider ou relayer auprès de leurs réseaux !

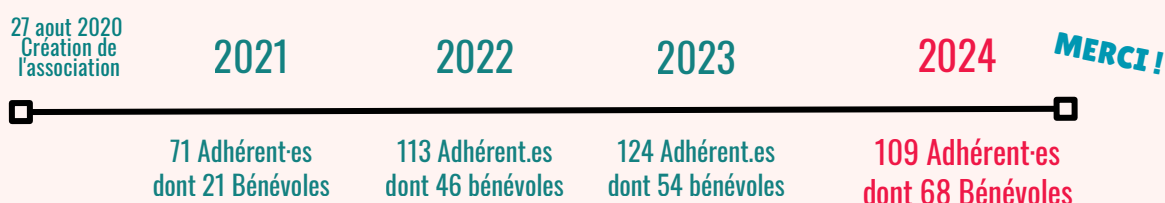




Les actions bénévoles : ressources clés

L'engagement citoyen : un cadre fort et clair

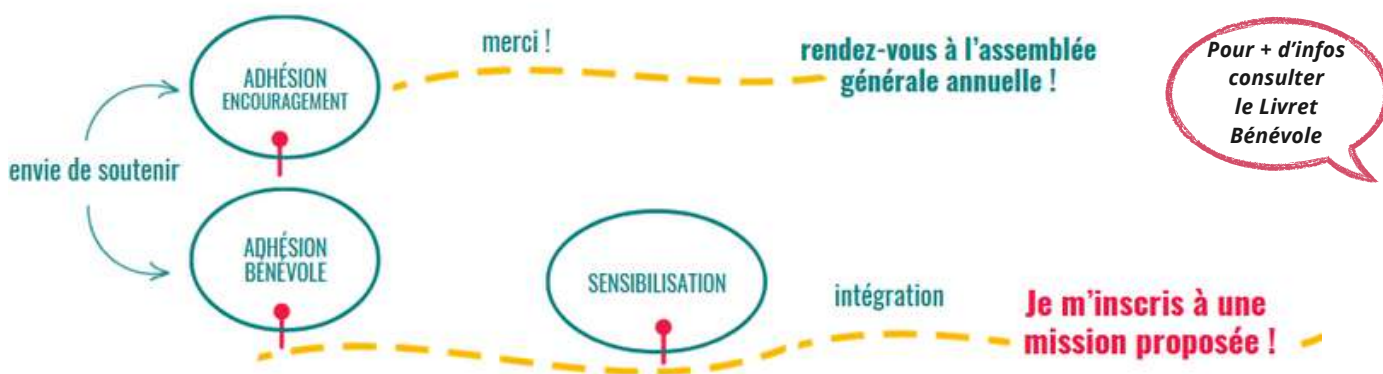
Les habitant·es du territoire sont invité·es à adhérer à l'association pour la soutenir mais aussi pour participer à sa gouvernance en exerçant leur droit de vote à l'Assemblée Générale.



Pour adhérer, chacun·e doit accepter la charte de valeurs de l'association, choisir un statut "encouragement" ou "bénévole", et verser une cotisation de 10€ à l'association.

Les adhérent·es qui ont choisi le statut de "bénévole" sont sollicité·es pour participer aux actions de l'association à condition d'avoir suivi une session de sensibilisation contre les violences conjugales organisée par l'association. De plus en plus nombreux, ils et elles ont un rôle important dans la vie de l'association mais n'interviennent que sur demande des professionnel·les, en fonction des besoins.

Seules les adhérent·es ayant choisi le statut "bénévoles" peuvent être élues au Conseil d'administration, pour représenter l'ensemble des adhérent·es.





Les actions bénévoles : ressources clés

Bénévolat, des missions complémentaires aux pros

Le bénévolat représente une force importante avec un total de **796h en 2024**, pour 448h en 2023. Une évolution importante qui s'explique par une importante participation aux travaux de lancement des hébergements SFB (335h en 2024).

Nous avons distinct deux types de mission de bénévolat : les actions confidentielles et les actions des Super Simon·es.

**toujours sous la supervision des professionnelles
du service Accompagnement**

LES ACTIONS CONFIDENTIELLES

*pour rendre service aux femmes
accompagnées par l'association*

- gestion de la "Brigade Solidaire Déménagement" - **15h en 2024**
- gestion du "Magasin SFB" (une mini-ressourcerie d'aide à l'équipement d'urgence et au remeublement) - **39h en 2024**
- présence : soutien lors des audiences, garde d'enfants, ... - **63h en 2024**
- travaux dans les hébergements SFB - **335h en 2024**

**toujours sous la supervision des professionnelles
du service Prévention**



*A la rencontre du grand public
pour participer à transformer la société*

- co-animation de stands de rencontres en aller-vers - **174h en 2024**
- distribution d'affiches et flyers
- animation du Café Citoyen et des Rencontres bénévoles - **133h en 2024**
- gestion du centre de documentation SFB - **34h en 2024**

Nos bénévoles sont des femmes et hommes de tout le Beaujolais, qui souhaite agir à leur manière contre les violences et pour l'égalité !

Ensemble, ces personnes de tous horizons nous aident à faire changer les choses.





Le service Prévention

Les rencontres collectives : sortir de l'isolement !

En 2024, 28 rencontres collectives ont été organisées tout au long de l'année : ces temps collectifs conviviaux permettent à nos bénéficiaires et bénévoles de se rencontrer et passer du temps ensemble. Ces moments importants tissent des liens entre citoyen·nes rassemblé·es autour de SFB pour sortir de l'isolement en rejoignant un collectif uni autour de valeurs communes !

BALADES DU DIMANCHE

Cette année, 5 balades ont été proposées à nos bénéficiaires et bénévoles pour leur faire (re)découvrir le Beaujolais, et passer quelques heures au grand air avec un groupe sécurisant, également adapté aux enfants.

Ces superbes balades ont été animées par Sylvie, Aline, Thérèse et Ann, guides bénévoles de l'association **Les Amis Guides en Terre Beaujolaise** ! (juin, juillet, août, septembre 2024)



ATELIERS ET RENCONTRES



En plus de nos rencontres mensuelles, depuis septembre 2024, nos vendredis après-midis sont dédiés à des temps de rencontres autour de différentes activités : revue de presse, réflexion autour du jardin de l'hébergement, café lecture ou participation à la préparation d'événements. Les activités change chaque semaine en fonction des demandes et des besoins, avec toujours l'envie de proposer des moments de rencontres et d'apprentissage en lien avec les activités de l'association. En intergénérationnel !

Des temps forts ont également marqué cette année : une journée de concertation avec nos bénéficiaires autour de l'hébergement d'urgence, un grand goûter au jardin pour fêter les 4 ans de l'association et un apéro pour fêter la fin d'année avec nos bénéficiaires et bénévoles ! (chiffres rencontres, ateliers, events)

TRAVAUX

Les travaux et l'aménagement de l'hébergement d'urgence ainsi que des futurs bureaux ont été un fil rouge de l'année 2024 pour toute l'association. Toute l'année, les bénévoles ont suivi et échangé sur le projet avec des grands moments, particulièrement en mars lors de la démolition et en décembre pour préparer l'emménagement dans les bureaux !





Partie 3 :

L'Accompagnement





ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

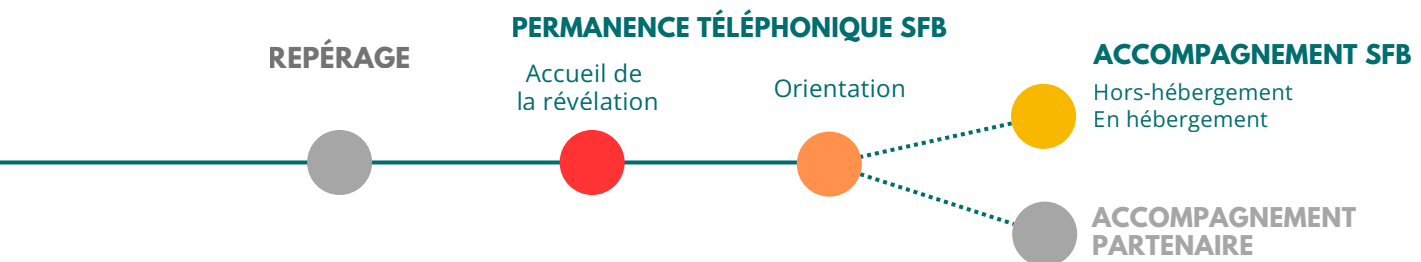
Définition de l'accompagnement social spécifique : créer et maintenir le lien vers la sortie des violences

Le cadre de l'accompagnement social mis en œuvre par les travailleuses sociales de Solidarité Femmes Beaujolais est crucial :

- gratuit, en libre adhésion (et anonyme si besoin),
- adapté à chaque personne, à son vécu et ses ressources,
- basé sur le respect et l'écoute de la bénéficiaire, afin que la parole libérée soit entendue et prise en compte le plus rapidement possible.

Après l'évaluation de la situation, **une travailleuse sociale dédiée à chaque famille** est disponible pour intervenir **en grande proximité** et fait en sorte que la bénéficiaire soit partie prenante de chaque démarche :

- en rendez-vous individuels sur l'un de nos lieux d'accueils partenaires
- en rendez-vous extérieurs (vers des partenaires juridique ou de santé)
- au quotidien par messages et appels



Notre accompagnement englobe un **soutien émotionnel et administratif** qui a pour objectif de soutenir les victimes dans leur parcours de sortie du contrôle coercitif mis en place par l'agresseur, et de l'isolement conséquent aux violences vécues.

- Tout d'abord les échanges des premiers entretiens permettent la conscientisation et la verbalisation des violences, nécessaires à la déconstruction de l'emprise créée par le conjoint violent,
- Puis les bénéficiaires sont accompagnées à atteindre leurs objectifs de courts, moyens ou longs termes liés à l'accès au travail, à la santé, à la vie sociale, ...

C'est pourquoi le Service Accompagnement de l'association s'attache aussi à développer un réseau de partenaires et relais sur le territoire composé d'adhérent·es et de professionnel·les : s'appuyer sur cette dynamique locale permet de diversifier les ressources et les solutions à proposer !

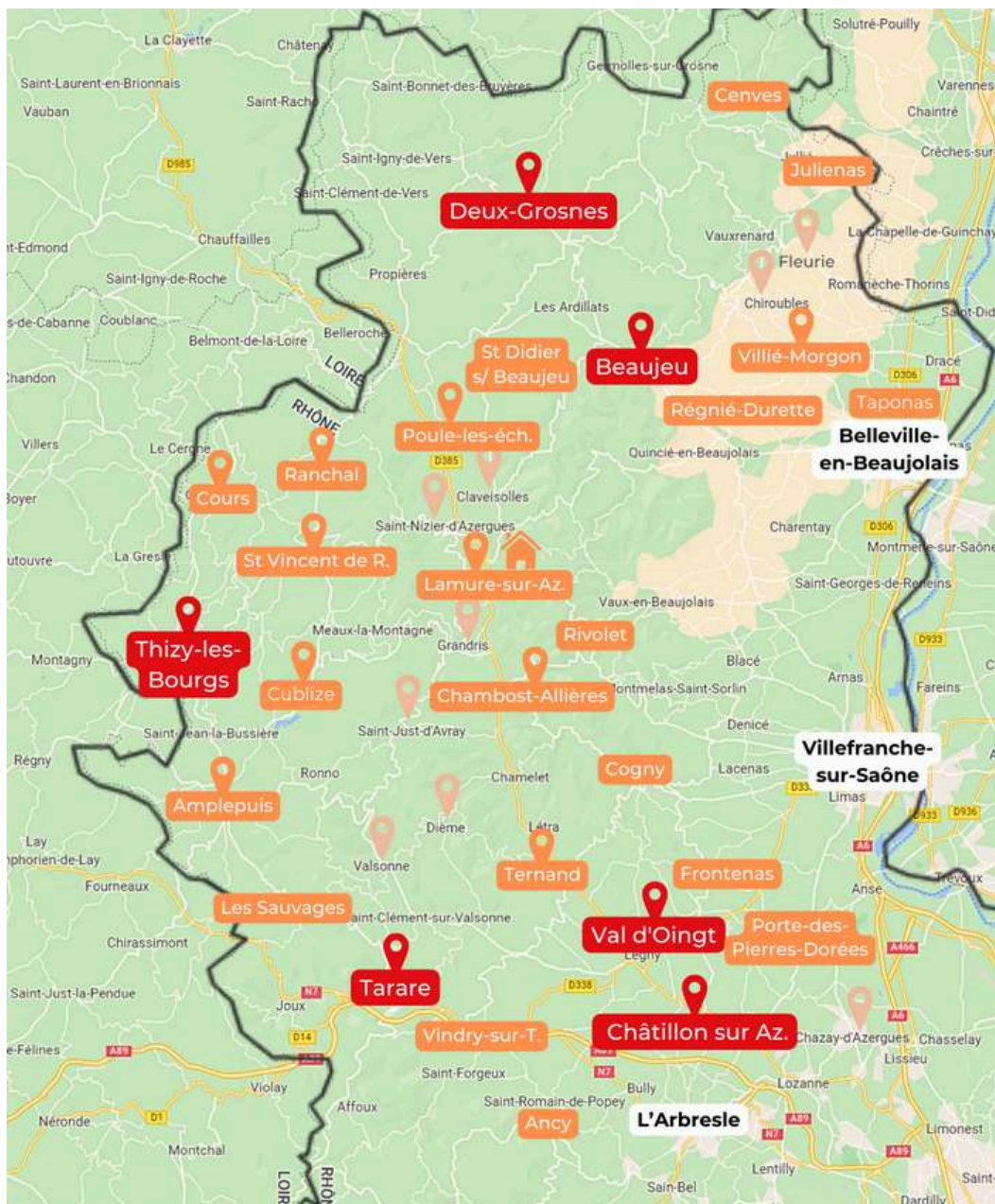


ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Le territoire d'intervention

Dans le courant de l'année 2023, le territoire d'intervention du Service Accompagnement s'est élargi pour inclure les zones du Val d'Oingt, Tarare et Châtillon d'Azergues, et ainsi passer de 63 246 habitant·es sur 61 communes, à une zone de 1203km² comptant 109 490 habitant·es répartis sur 79 communes, dont 64 communes de moins de 1 500 habitant·es.

- En rouge les points de permanence quinzomadaires 2024
- en orange les points de rendez-vous disponibles sur demande
- surligné : les communes qui subventionnent SFB en 2024



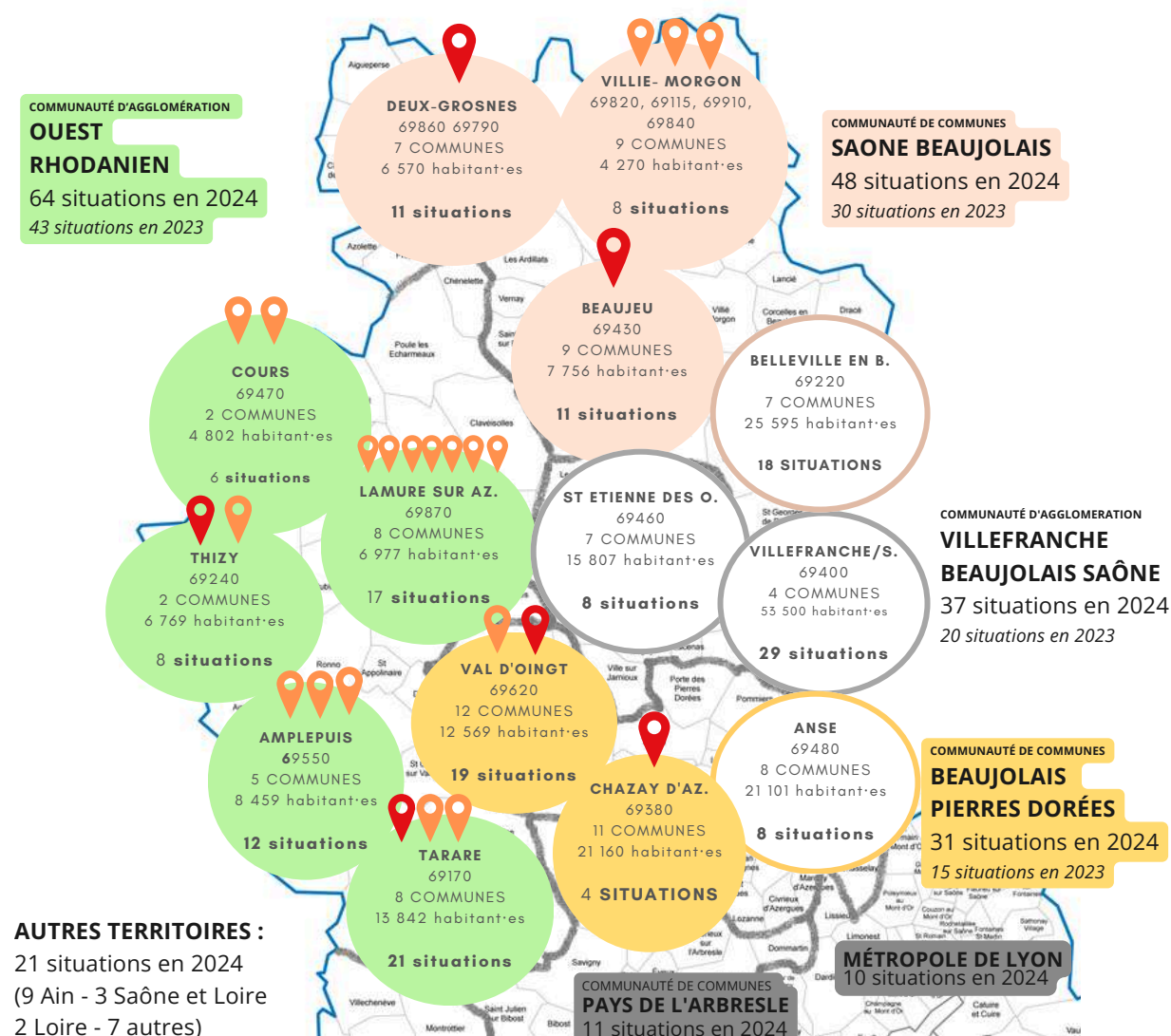


ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Lieu de résidence des femmes ayant contacté SFB en 2024

Proportionnellement au nombre d'habitantes, il y a autant de situations de violences sur chaque zone du territoire mais le repérage de ces situations reste difficile, il dépend directement du nombre d'actions menées en grande proximité pour être présente et repérée. Par exemple, nous recevons un nombre important de sollicitations de la zone de Lamure, pourtant peu peuplée, car l'association y est très repérée et soutenue.

C'est pourquoi l'association se donne pour priorité d'augmenter sa visibilité et le maillage de son réseau professionnel et bénévoles sur toutes les zones à couvrir, pour toucher le plus possible de familles concernées.



La présence du Service Accompagnement de l'association est représentée par les symboles rouges et oranges. Au 01/01/25, SFB n'intervient pas sur les zones de Belleville, Villefranche, Anse, et St Etienne des O. mais des habitantes de ces zones nous contactent.

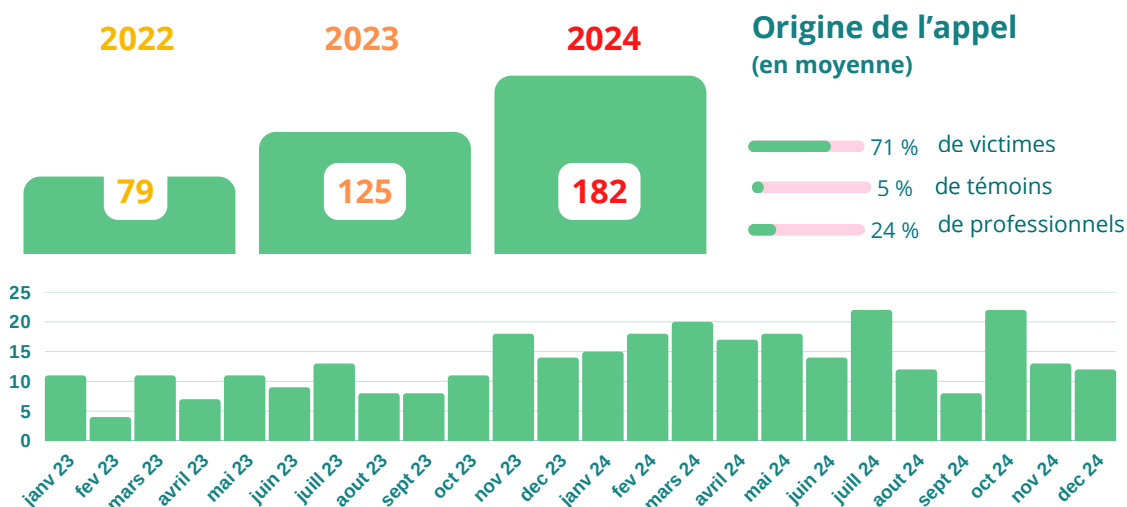


ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

La permanence téléphonique : écoute et orientation

- **A quels numéros ?** Nous sommes joignables sur notre numéro direct (07 88 14 98 85), de 9h à 17h les lundi, mardi, jeudi, vendredi, et nous sommes relais local du numéro national 3919 depuis le 24 juin 2022 (date de notre entrée dans la fédération nationale Solidarité Femmes) : chaque habitante du Nord du département qui appelle ce numéro "Femmes Infos Violences" est orientée vers notre association.
- **Pour qui ?** les femmes victimes de violences, les professionnel·les, les proches pouvant être témoin de ces violences.
- **Comment ?** Il s'agit de faire une évaluation rapide et précise de la situation (enjeux, danger, urgence) afin de pouvoir fournir une réponse adaptée, soit en proposant un rendez-vous de proximité, soit en orientant la bénéficiaire vers un·e partenaire de l'association. Une attention particulière est portée sur la qualité de l'écoute, car nous recevons une parole qui, pour certaines, n'a jamais été écoutée. Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue pour être au plus près des besoins des appelant·es.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE : NB DE NOUVELLES SITUATIONS ÉVALUÉES



Les mobilisations du service prévention ont un impact direct sur le nombre d'appels, comme le montre les augmentations en février-mars (autour du 8 mars, Journée Internationale pour les droits des femmes) et en octobre-novembre (autour du 25 nov., Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes).



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

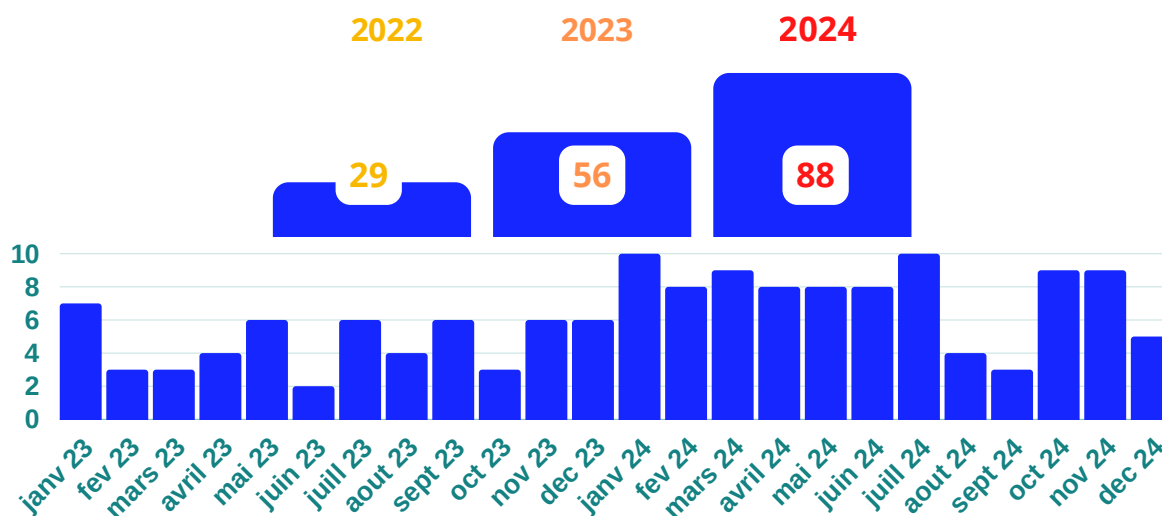
De l'accueil téléphonique vers l'accompagnement

Lors de la réception d'un appel sur la permanence téléphonique, les professionnel·les proposent un premier entretien en grande proximité si les 3 critères suivants sont remplis :

1. la situation concerne une femme victime de violences sexistes ou sexuelles, ou ses enfants. (100% des appels en 2024)
2. la professionnel·le a pu discuter directement avec la femme victime de violences pour évaluer la situation (80% des appels en 2024)
3. la femme concernée réside sur notre territoire d'intervention (*cf Lieu de résidence des femmes ayant contacté SFB en 2024*) : **en 2024 seulement 44% des appels reçus par SFB ont été passés depuis notre territoire d'intervention en 2024**, la moitié des appels hors-secteur émanent des territoires de Belleville et Villefranche, et l'autre moitié des départements limitrophes du Rhône ou de la Métropole.

=> au global, en 2024, nous avons proposé un 1er rendez-vous à toutes les sollicitations de femmes victimes issues de notre territoire reçues sur la permanence téléphonique mais nous avons aussi réalisés des premiers rendez-vous avec certaines femmes résidant hors secteur ont souhaité être reçues par l'association.

NB DE PREMIER RENDEZ-VOUS RÉALISÉS



Un indicateur clé dans la prise en charge : la réactivité

Notre organisation permet une réactivité importante qui réduit au maximum le délai entre la sollicitation et le premier rendez-vous. Ainsi, en 2024, nous avons été en capacité de proposer un 1er rendez-vous dans les 3 jours suivant le premier appel. Nous savons que la première rencontre est décisive pour sécuriser le parcours.



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Suivis individuels : l'action en proximité, contrainte indispensable

Mis à disposition par les acteurs du territoire, notamment les communes et les centres sociaux, nous disposons d'un nombre important de lieux d'accueil, mis à disposition par nos partenaires, permettant un accueil anonyme. Répartis sur le territoire, cet ancrage local nous permet de pouvoir être disponibles **à moins de 15 min de voiture de chaque habitant.e**.

Afin de dynamiser cette activité exclusivement hors les murs, des permanences régulières de 3h sont organisées dans certaines communes une fois toutes les deux semaines, par alternance semaine paire / semaine impaire.

Cependant, notre équipe fait preuve de souplesse pour proposer des rendez-vous adaptés à chaque nouvelle situation :

- soit lors de l'une des permanences régulières,
- soit hors permanence, dans un autre lieu ou sur un autre créneau.

2024



120 demies-journées de permanences réalisées, soit 360h
1320 heures de rdv réalisées (hors et sur les permanences)
équivalent à 13 200€ de mise à disposition gratuite des salles

2023



90 demies-journées de permanences réalisées, soit 270h
509 heures de rdv réalisées (hors et sur les permanences)
équivalent à 4 050€ de mise à disposition gratuite des salles



Planning permanences	mardi matin (COR)	mercredi matin (CCSB)	jeudi matin (Pierres dorées)
semaines paires	Tarare	Deux-Grosnes	Val d'Oingt
semaines impaires	Thizy	Beaujeu	Chatillon d'Az.



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Les suivis individuels : forte augmentation de l'activité

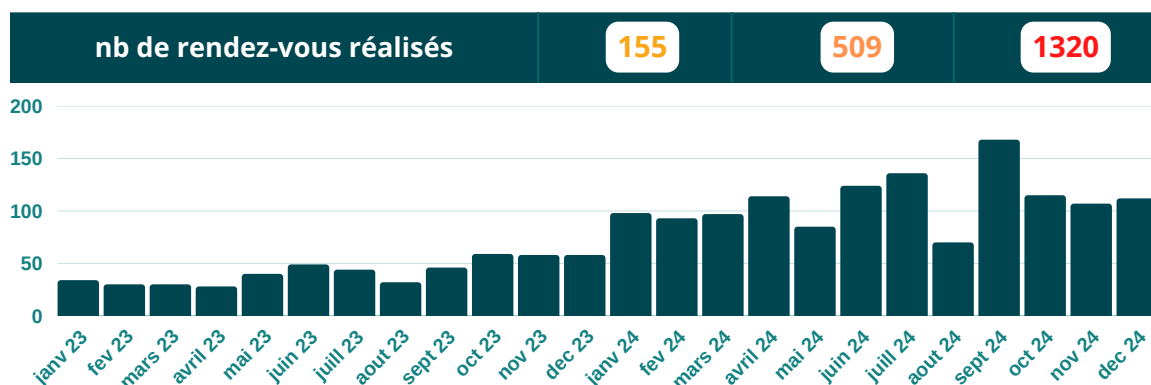
CONSTAT 1 : L'association intervient sur un nombre grandissant de situations, car les actions de visibilité engagées avec les acteurs du territoire ont un impact direct sur l'augmentation du repérage des situations et sur l'orientation des femmes vers SFB.

	2022	2023	2024
nombre de situations de femmes pour lesquelles l'association a été sollicitée dans l'année	79	156	229

CONSTAT 2 : Le cadre proposé permet un taux d'adhésion à l'accompagnement fort. 78% des femmes reçues en 1er rendez-vous s'engagent dans le suivi (142 sur 182).

nb de femmes reçues (au moins 1 rdv réalisé)	50	88	182
nombre d'enfants concerné.es			155
dont nb de femmes accompagnées (au moins 2 rdv réalisés)	46	75	142

CONSTAT 3 : Les situations des femmes accompagnées sont complexes et nécessitent un nombre grandissant de rdv : 7.25 rdv par femme en moyenne en 2024 (1320 rdv pour 182 femmes), contre 5.77 rdv en moyenne en 2023.



CONSTAT 4 : La file active des situations suivies par les travailleuses sociales du Service a atteint sa capacité d'accueil maximum pour les effectifs actuels. En effet, la file active a été multiplié par 2,5 passant de 26 en moyenne en 2023 à (20 en mars 2023) à 57 en décembre 2024, tandis que nous préconisons un maximum de 25 suivis par ETP.



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Paroles de bénéficiaires et de salarié.es

Mme D. concernant la permanence téléphonique :

« J'ai eu l'impression d'être tout de suite prise au sérieux, entendue. Je n'ai pas eu besoin de tout raconter en détails, c'est déjà compliquée comme démarche. Je ne m'attendais pas à être rappelée aussi vite avec un RDV rapide. Ça donne tout de suite une béquille. »

Carine, travailleuse sociale, concernant l'accueil de Mme B. :

"Mme B. appelle la permanence téléphonique un jeudi, orientée par son médecin généraliste. Mme est en couple depuis 5 ans, sans enfant. Elle nous dit que c'est compliqué, elle vit des violences psychologiques. Elle est partie mercredi dernier sans rien du domicile, elle est hébergée par des amis depuis. Elle est en arrêt de travail pour un mois. Mme part demain pour une dizaine de jours chez son frère. Elle veut se séparer. Nous fixons un RDV sur une permanence de proximité, dès son retour. Mme est soulagée."

Mme J. concernant l'accompagnement :

« Je trouve ça génial, la première fois que j'ai pris contact avec vous, j'ai été rappelé très rapidement, j'ai eu un RDV très vite sans trop en dire sur ma situation au téléphone. Je me suis senti réellement écouté et surtout cru, je n'ai pas eu besoin de me justifier ou de vous montrer des preuves, contrairement aux autres. Il y a un suivi très ouvert et accessible, ce qui est rassurant pour moi. L'accompagnement est top, il y a de bon réseau. »

Sandy, travailleuse sociale en apprentissage, concernant l'accompagnement individuel de Mme M. :

"Nous accompagnons Mme M depuis 2 mois, nous avons un RDV avec elle tous les 15 jours et toutes les semaines nous nous appelons pour faire le point sur ce qui avance. Elle recevait beaucoup de pression de la part de son mari et de sa belle famille, des chantages, de la manipulation au sujet de leur enfant ... Au cours de notre accompagnement, nous avons renseigné et orienté Mme vers des professionnels partenaires (avocats, MDR...), ce qui l'a beaucoup aidée à retrouver de l'assurance et du répondant face aux violences. Actuellement, elle recherche un appartement et les choses avancent, elle fait valoir ses droits. "

Mme J. concernant les lieux de rendez-vous :

"Les lieux sont très accessibles, juste à côté de chez moi, l'asso vient à ma portée, vous venez « chez moi », je n'ai pas besoin de faire 30 min de route, ce qui me soulage. Quand j'ai appelé la première fois je ne savais pas où j'allais mais j'avais besoin d'être accompagnée. C'est des lieux confidentiels, j'avais peur de croiser des personnes que je connais car c'est dans mon village. Mais pas du tout, je n'ai jamais vu quelqu'un. ».



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Les actions collectives : le groupe de paroles

Le groupe de parole est un puissant levier qui permet aux femmes victimes de violences conjugales d'exprimer leurs vécus, leurs émotions et leurs traumatismes dans un cadre sécurisant, non jugeant, respectueux et confidentiel. Écoutées et comprises avec empathie, les femmes participantes construisent un sentiment d'appartenance au groupe qui permet de briser l'isolement et de valoriser leurs forces et leur courage, points communs essentiels dans le parcours de reconstruction.

En outre, l'animation des professionnelles permet de mettre en résonance les histoires entre elles, afin de permettre aux participantes d'identifier les mécanismes communs à toutes les situations de violences conjugales, d'adopter des stratégies d'évitement et de sortie de la violence, et d'activer une reprise d'autonomie.

Chaque session est construite en 4 différents étapes :

1. Le temps d'accueil permet d'évaluer la dynamique du groupe afin d'adapter le dispositif
2. Un temps d'autoreflexion permet aux participantes d'amorcer leur capacité à trouver les mots pour exprimer leur état intérieur (les professionnelles proposent un support différent à chaque session : sujet court d'écriture, photolangage, dessin, ...)
3. A des temps minutés de prise de parole individuelle se succèdent des temps d'échanges
4. Le temps de bilan permet à chacune de recenser les forces intérieures et les ressources extérieures disponibles dans leur parcours de sortie des violences.



2024 : 120 participations sur 22 séances

2023 : 57 participations sur 13 séances quinzomadaires
8 participantes maximum par séance

Ateliers animés par deux travailleuses sociales diplômées et expérimentées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences

Mme A. : "Le groupe de parole est très important pour moi, je l'attends toujours avec impatience. Rencontrer d'autres femmes qui ont vécu la même chose, cela m'a permis de me rendre compte que ce n'était pas de ma faute, et que je ne suis pas folle contrairement à ce qu'il me disait. Un énorme merci aux personnes qui sont là pour nous soutenir."

Mme L. : "Le groupe de parole m'a permis de prendre confiance en moi et d'avoir un lieu où je peux me confier sans tabou, sans jugement. On est comprises et écoutées."

Mme O. "Le groupe de parole était une première pour moi. Chaque moment m'a apporté confiance, écoute et soutien. Cela m'a permis de guérir et de comprendre ce que j'ai vécu. J'ai pris conscience de ma parole, que j'ai une voix, que je mérite le meilleur et non ce qui m'a été imposé ces dernières années."



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Les actions collectives : l'Art-thérapie

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaissant l'influence positive que la pratique artistique peut avoir sur la santé mentale et physique, nous avons ouvert en 2024 des ateliers d'art-thérapie à toutes les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles du territoire.

L'art-thérapie, c'est une opportunité sécurisante et accessible de s'exprimer librement sans être obligée de parler, en explorant et en dialoguant avec différentes matières : peinture, aquarelle, encres, crayons, feutres, argile, plâtre, collages, écriture, ...

Ce travail non-verbal personnel et subtil est accompagné par des thérapeutes professionnelles pour permettre à chaque participante de se comprendre, se (re)valoriser, se transformer pour gagner en autonomie dans la poursuite de son parcours, mais aussi de se reconnecter avec les autres, chacune à son rythme.



1ère séance d'art-thérapie proposée le 17/10/2024

2024 : 6 séances quinzomadaires réalisées

2025 : 8 séances prévues au 1er quadrimestre

6 participantes maximum par séance

Ateliers animés par deux art-thérapeutes certifiées

- Elodie Navarro, art-thérapeute depuis plus de 20 ans
- Elsa Chassagnac, travailleuse sociale, salariée de SFB

Mme A. : "Les rendez-vous du jeudi soir en atelier sont des temps précieux pour moi. Rencontrer d'autres femmes ayant également subi des violences me permet de me sentir moins seule, de comprendre ce qui m'arrive sans avoir besoin de nommer les violences avec des mots."

Mme B. : " Dans le groupe, nous sommes toutes très différentes, mais il y a un vrai soutien fort, un soutien bienveillant et sans jugement. ça nous fait du bien, et toutes celles qui ont franchi le pas de l'atelier sont restées fidèles au rendez-vous"



ACTIONS PRO : LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Quitter son domicile pour sortir des violences

Dès 2023, le Service Accompagnement constate qu'il est difficile de répondre au nombre croissant de demandes de mise à l'abri et d'éloignement du domicile conjugal, avec les dispositifs existants. En effet :

- Bien que les logements sociaux permettent un relogement relativement rapide hors des communes les plus grandes (Tarare, Belleville, Lozanne), de nombreux freins existent pour les femmes victimes de violences. Dès lors qu'il n'y pas de plaintes pour violences conjugales, l'accès au logement est complexe voire impossible sans accéder à un logement temporaire intermédiaire.
- Nous utilisons les appartements d'urgence de plusieurs communes pour les **misés à l'abri** de femmes victimes de violences, mais peu sont disponibles ou suffisamment équipés.
- Les quelques places d'**hébergement d'urgence** (Oasis, Viffil) disponibles étant situées loin de leur bassin de vie, plusieurs bénéficiaires ont décliné des propositions.

C'est pourquoi fin 2023 nous avons répondu à un appel à projet de la DDETS, qui nous a permis d'obtenir l'attribution de :

- **5 places en hébergement d'urgence** ouvertes en mai 2024 dans un appartement collectif, au sein d'un ensemble immobilier situé à Lamure-sur-Azergues, appelé temporairement "la Maison SFB", dans laquelle nous installerons également les bureaux de l'association.
- **5 places de logement temporaire** créées en diffus dans des appartements individuels : l'un à Amplepuis ouvert le 20/12/2023, l'autre à Beaujeu ouvert en mai 2024 .

3 dispositifs qui permettent de :

- répondre à toutes les femmes installées dans le Nord du Rhône, qui, ne trouvant pas de solution sur leur territoire rural, pouvaient grossir le nombre de demandes faites à la Métropole,
- élargir l'offre de réponses possibles pour mobiliser et rassurer les professionnel·les dans le repérage et l'orientation des victimes.





Actions pro : le service Accompagnement

Mises à l'abri grâce aux partenariats communaux

Les partenariats mis en œuvre entre plusieurs communes du Beaujolais et Solidarité femmes Beaujolais permettent des hébergements d'urgence de très courtes durées (mises à l'abri).



Focus motifs de sortie :

Sur les 8 mises à l'abri 2024, il y a eu :

- 2 retours au domicile conjugal en présence du conjoint violent
- 2 retours au domicile conjugal sans le conjoint violent
- 3 relogements (un en bail individuel, un en centre d'hébergement, le dernier chez des proches)
- 1 orientation vers notre hébergement d'urgence.

=> par rapport à 2023, il y a eu moins de retour au domicile en présence du conjoint violent en 2024. Les hébergeurs ont amélioré la qualité de l'accueil qui permet aux femmes de se sécuriser. Par contre l'emplacement des communes joue un rôle crucial sur la sécurisation, à la fois en terme d'éloignement ou de mobilité. L'évaluation faite par la travailleuse sociale au moment de la demande est très importante pour une orientation de qualité.

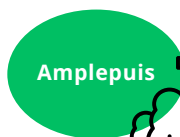
Nous tenons ici à remercier particulièrement les communes de Thizy-les-bourgs, saint clément sur Valsone et Lamure-sur-Azergues pour leur implication à nos côtés dans la lutte contre les violences faites aux femmes depuis 2021.



Actions pro : le service Accompagnement

Logement temporaire en diffus

- **Quelle capacité d'accueil ?** 5 places dédiées aux femmes victimes de violences, avec ou sans enfants, réparties sur 2 appartements F3 loués à Deux Fleuves Rhône Habitat (ex-OPAC, partenaire de SFB depuis plusieurs années pour le relogement des femmes)
- **Où ?** dans des communes du Beaujolais disposant de services de proximité : l'un à Beaujeu (Beaujolais Nord), l'autre à Amplepuis (Beaujolais Sud).
- **A quelles conditions ?**
 - la bénéficiaire doit avoir des revenus ou des droits ouverts - ou en cours d'ouverture (CAF, RSA, France Travail etc ...).
 - une convention d'occupation temporaire de 6 mois doit être signée. Renouvelable une fois, la sortie est conditionnée à une solution stable, sauf choix personnel de la bénéficiaire.
 - le loyer est calculé en fonction des revenus de chaque famille
 - Un accompagnement social spécifique est mis en place et réalisé par les travailleuses sociales de l'association. En plus de l'accompagnement lié aux violences, s'ajoute, selon les besoins, un accompagnement lié au quotidien, à la parentalité.



ouverture le 20/12/2023

990 nuitées en 2024

2 femmes et 4 enfants hébergé·es



ouverture le 27/03/2024

522 nuitées en 2024

3 femmes et 5 enfants hébergé·es

Elsa, Travailleuse sociale, concernant l'ALT :

"Mme F. a pu bénéficier de notre logement temporaire pendant 6 mois. A la suite d'une hospitalisation, madame prend conscience des violences qu'elle et ses enfants subissent, elle prend alors la décision courageuse de ne pas rentrer à son domicile, et se met en lien avec notre association.

Cet appartement meublé, et rendu chaleureux grâce aux bénévoles de l'association, permet à Madame F de se poser et d'effectuer sereinement les démarches nécessaires pour sa séparation. Ce cadre lui permet aussi de pouvoir se reconstruire et d'accueillir ses enfants, en toute sécurité."



Actions pro : le service Accompagnement Hébergement d'urgence dans la Maison SFB

- **Quoi ?** 5 places d'hébergement d'urgence ouvertes en semi-collectif dans un appartement de 164 m²
 - 3 mini-studios individuels avec sanitaires privatifs
 - un espace collectif à partager composé d'une cuisine, un salon et un grand jardin de 1000 m²
- **Quelle capacité d'accueil ?** jusqu'à 9 personnes (3 femmes victimes de violences et leurs enfants, 6 au maximum)
- **Comment ?** Grâce à un bail emphytéotique de 18 ans signé le 12 mars 2024 avec la Foncière du fond de dotation DAPAT, qui soutient l'association depuis 2021,
- **Où ?** à Lamure-sur-Az, appelé provisoirement "Maison SFB"
- **Quand ?** Les places ouvrent progressivement au printemps 2024
- **Atout pour la qualité des suivis :** l'implantation sur le même site des bureaux de l'association (dans une dépendance de 100m² partageant les mêmes extérieurs)
- **Contraintes :** Des travaux ont été réalisés pour sécuriser l'ensemble immobilier, installer des salles de bains individuelles dans chaque mini-studio, et aménager les bureaux de l'association. Cela représente un budget d'investissement de 320 000€.

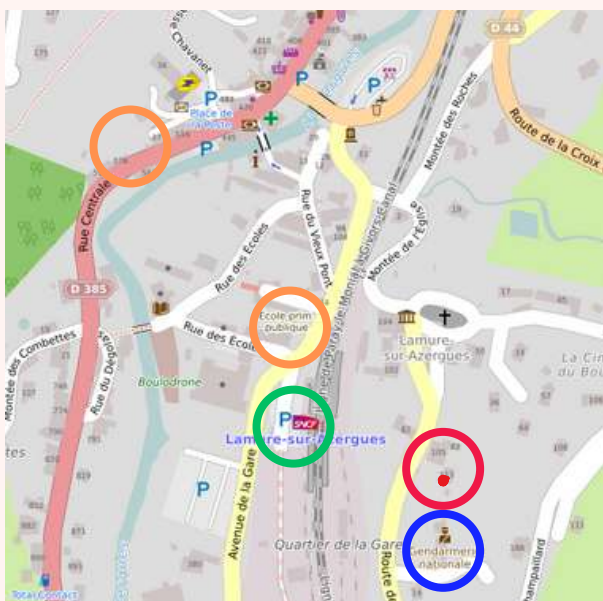
2024



ouverture en mai 2024

793 nuitées en 2024

9 femmes et 8 enfants hébergés



Focus équipements et sécurité :

Les équipements accessibles à pied de la Maison faciliteront les démarches des femmes hébergées :

- commerces de proximité dont un supermarché,
- **gare SNCF** vers Lyon,
- **école primaire, centre social**, collège, et plusieurs modalités de garde (assistantes maternelles, MAM, halte garderie).
- les locaux sont mitoyens de la **gendarmerie**

L'ensemble est sécurisé :

- le bien est clos et dispose d'une entrée individuelle, sécurisé par un nouveau portail d'entrée adapté et équipé d'un visiophone
- Le jardin est clos de murs et le seul vis à vis vient des fenêtres de la gendarmerie.



Actions pro : le service Accompagnement Hébergement d'urgence dans la Maison SFB





Partie 4 :

Actions professionnelles

Prévention et Formation





Actions pro : le Service Prévention

Les sensibilisations adultes : 1er secours face aux violences conjugales

Le service organise des **sensibilisations contre les violences conjugales (2h30), ouvertes à tous les adultes** et en particulier aux professionnel·les du médico-social et aux bénévoles de l'association.

Qu'est-ce que c'est ? Qui est concerné·e ? Quoi dire ? Quoi faire ? Ces sessions d'échanges et informations permettant de partager les mêmes connaissances sur les causes et les formes de violences à partir de ressources fiables et reconnus, favoriser le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences.

Le contenu est adapté en fonction des besoins des participant·es pour leur permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- apprendre à identifier les mécanismes et les signes de violences,
- savoir comment réagir face à une victime pour l'orienter et faciliter son parcours de sortie des violences

Le Service répond également aux sollicitations de ses partenaires afin de construire des interventions sur mesure sur les violences sexistes et sexuelles, ainsi que l'égalité femmes - hommes :

- **Intervention en Prison** : en partenariat avec l'association Tout va bien
- **Groupe de femmes** : en partenariat avec la Caf et le Foyer Notre Dame des Sans Abri de Villefranche
- **Auprès des professionnel·les et étudiant·es** : ACTEM Villefranche, IFAS de Gleizé, Campus connecté de Tarare



2024

199 participant.es en 2024,
réparties en **21 sessions**

*58 participantes en 2021
22 participantes en 2022
93 participantes en 2023*



Actions pro : le Service Prévention

Les ateliers de prévention jeunesse

Le service a choisi d'intervenir **en priorité auprès des 6 - 11 ans** car :

- c'est la tranche d'âge la plus nombreuse dans le Beaujolais alors que peu de dispositifs leurs sont directement dédiés, et que c'est un âge où il nous semble plus facile d'engager également les adultes proches (familles et professionnel·les)
- intervenir dans les écoles primaires nous permet de mailler le territoire : sur la zone d'intervention du Service Accompagnement c'est le type d'établissement le plus nombreux (232 écoles, 31 collèges, 17 lycées, 8 MFR)



2025

prévu au 1er semestre :

790 enfants participant·es
répartis en **69 groupes**

2024

572 enfants participant·es
répartis en **45 groupes**
60 adultes professionnel·les sensibilisé·es

2023

245 enfants participant·es au total,
répartis en **29 sessions pour 23 groupes**
30 adultes professionnel·les sensibilisé·es

*De plus en plus d'écoles
nous font confiance !*

Agrément national et agrément académique de l'Éducation Nationale pour 5 ans !

Grâce au travail mené en 2023 en partenariat avec les inspecteur·rices et les conseiller·es pédagogiques de l'Éducation Nationale, nous avons obtenu en février 2024 l'agrément académique de l'Éducation Nationale pour 5 ans !

En complément de notre agrément national FNSF, l'agrément académique garantit que l'association respecte les principes de l'enseignement public et confirme la qualité et la cohérence de nos ateliers avec les attendus pédagogiques.

Cette année, nous avons particulièrement travaillé sur les questions de consentement avec la collaboration des équipes enseignantes et constatons les besoins et l'enthousiasme des enfants, des professionnel·les et des familles !

Actuellement, nous nous déplaçons sur tous le nord du Rhône (5 circonscriptions : Anse, Tarare, L'Arbresle, Belleville, Villefranche). Nous espérons que cet agrément nous permettra de développer les ateliers sur la circonscription de Grézieu la Varenne.



Actions pro : le Service Prévention

Les ateliers de prévention 6-11 ans

Pourquoi organiser un atelier ?



Pour agir contre les violences et le harcèlement



Pour le bien-être des filles et des garçons, à égalité !



Pour construire une vie affective et sociale épanouie, basée sur le respect de soi et des autres



C'est une obligation légale !

Depuis 2001, la loi impose que chaque enfant bénéficie de 3 séances par an d'Education "à la vie affective, relationnelle et sexuelle" à partir du CP et jusqu'en terminale.
(article L312-16 du code de l'Education)

6-11 ans, C'est un âge décisif !

Avant l'adolescence, il est primordial de transmettre une culture de l'égalité et du respect mutuel, basé sur l'empathie, le consentement, l'estime de soi, l'altérité et la solidarité.

Les thèmes, les contenus et les outils de nos ateliers sont adaptés aux besoins des enfants en fonction de leurs âges. C'est transparent et nécessaire !

Pour protéger les enfants

La prévention auprès des enfants sur des thèmes comme le consentement, les inégalités filles/garçons, la relation aux autres, etc... est le meilleur moyen de prévenir et repérer les violences.

**En France, chaque année,
160 000 enfants sont victimes
de violences sexuelles, soit
1 nouvelle victime toutes les 3 minutes.**

Chiffre 2024 - CIVISE

Comment organiser un atelier ?

1

PRÉPARATION



Au plus tard J-30 avant l'atelier

Nous travaillons en collaboration avec l'Éducation Nationale et nous sommes à l'écoute des équipes !

Nous ajustons nos interventions en fonction de l'âge des enfants, des besoins repérés, mais aussi du projet de l'établissement, aux repères annuels de progression et aux attendus de fin de cycle (BO cycle 2 et 3).

Pour avancer ensemble,
les adultes autour des enfants
sont impliqués :
les professionnel·les
et les familles !

2

RENCONTRES



Les professionnels

Au plus tard à J-15 avant l'atelier, un temps de travail préparatoire avec l'équipe de professionnels permet de se présenter et partager des outils, afin de multiplier le nombre de personnes ressources autour des enfants.



Les familles

Dans la semaine précédant l'atelier, nous allons à la rencontre des familles : par exemple en installant un stand dans la cour de récréation de 16h30 à 18h30. C'est l'occasion d'expliquer le contenu et les objectifs de l'intervention prévue. Nous répondons aux questions des familles, à leurs inquiétudes ou à leur besoin de soutien en partageant les outils utiles pour accompagner leurs enfants sur les thèmes abordés (livres, jeux, vidéos, ...). Nous restons disponibles pour toutes les questions par téléphone, mail, visio ...

3

ATELIER



Nous organisons au maximum un atelier de 2h par demi-journée, soit deux ateliers par jour, afin de rester disponible pour accueillir la parole des enfants en fin de session.

Chaque atelier est organisé pour 12/15 enfants maximum, en présence ou en co-animation avec le ou la professionnelle référente sur place.



Après l'atelier J + 15/30



L'animatrice vous transmet un compte-rendu d'atelier qui permet une continuité d'action dans l'appropriation des outils et des messages de prévention, mais aussi dans le repérage des violences.

Nous vous transmettons aussi un questionnaire qui vous permet de donner votre avis, et des pistes d'amélioration.



Combien ça coûte ?

100 € l'atelier

Le prix comprend :

- les différentes rencontres de préparation et d'information avec les professionnels et les familles
- l'animation par une professionnelle spécialisée
- les outils pédagogiques utilisés lors de l'atelier (livres, jeux...)
- Les frais de déplacements





Actions pro : le Service Prévention

Ateliers 6-11 ans : être outillé pour repérer les violences, écouter et soutenir les enfants

Les espaces d'éducation à la sexualité sont parfois associés à une utopie d'espaces sans violences. Or, tandis que les enfants soient invités à exprimer leurs ressentis ou à exercer leur esprit critique sur des situations vécues, ils peuvent être amenés à exprimer des grandes difficultés et des violences exercées ou vécues. Par exemple, le "Jeu des besoins" utilisé pour montrer aux enfants que nous n'avons pas les mêmes besoins au même moment est régulièrement utilisé par les enfants pour exprimer de forts sentiments d'insécurité ("quand je dois rentrer seule de l'école", "Je suis seul à la maison", "la nuit, quand je repense aux informations ou aux films vus sur les écrans), ou de malaise ("quand, sans mon accord, on me prend en photo, on m'embrasse, ..").

Régulièrement nos ateliers sont l'occasion de révélations de violences, notre rôle est alors de soutenir l'équipe pédagogique, de partager avec les adultes référents comment encourager la verbalisation, apprécier la situation en fonction des éléments collectés, entendre, prendre acte et s'engager auprès de l'enfant, repérer les ressources disponibles pour mettre en œuvre les démarches de protection indispensables.

Céline, animatrice des ateliers

A chaque atelier, je favorise le questionnement des enfants, pour qu'ils et elles se sentent libres de s'exprimer, cela crée un rapport de confiance. En fin d'atelier, j'invite les enfants aux échanges et je reste disponible après l'atelier

Un jour, pendant que je range mes affaires et que les enfants quittent la salle, une enfant m'apporte son dessin (une petite fille qui pleure). Elle me dit qu'elle a un secret avec sa maman. Je demande à l'enfant si c'est un secret agréable ou un secret qui fait du mal. L'enfant me répond que ce secret lui fait du mal et me décrit, en pleurant beaucoup, des faits de violences au sein du couple parental. J'ai expliqué à cette enfant que nous devons partager ce secret avec une personne ressource de la structure, qui pourrait la soutenir et répondre à ses questions lorsque je partirai. Avec son accord, nous sommes allées ensemble chercher l'adulte référent (le directeur du centre de loisirs) et j'ai laissé l'enfant répéter ce qu'elle venait de dire.

Nous avons convenu tous les trois que le professionnel se mettrait en relation avec la maman pour lui donner les coordonnées de l'association. De mon côté, j'ai rapporté les détails racontés par l'enfant aux travailleuses sociales du Service Accompagnement de l'association qui se sont mis en relation sans délai avec le directeur du centre de loisirs, afin d'évaluer la situation et d'envisager une saisine de la protection de l'enfance.

Pour des raisons de confidentialité, je n'ai pas de détails sur le suivi social. Or, le directeur du centre de loisirs m'a confirmé que nos échanges avait libéré la parole de l'enfant, qui a pu en parler à d'autres professionnels autour d'elle et particulièrement à l'école, ce qui l'aide à trouver du soutien et à questionner ce qui se passe à la maison.



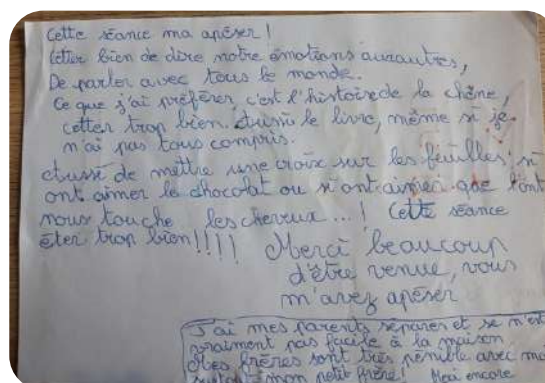
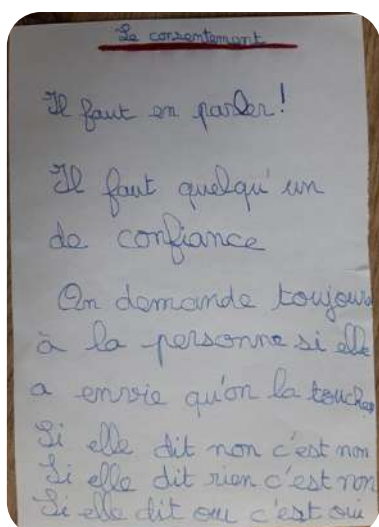
Actions pro : le Service Prévention

Les ateliers de prévention jeunesse

Paroles d'enfants



- "J'ai bien aimé, c'est important de parler du consentement, si je veux faire un câlin je dois demander et écouter la réponse."
- "Nous devons prendre soin de notre corps. Si tu as un secret trop lourd, donne le à quelqu'un"
- "J'ai bien aimé car je n'avais jamais parlé de ça ! J'ai le droit de dire non"
- "Si on me menace ou on m'oblige, il faut en parler à un adulte de confiance."





Association
**SOLIDARITÉ
FEMMES
BEAUJOLAIS**



ANNEXE

RAPPORT FINANCIER

présenté lors de l'AG du 06/06/25





Bilan Financier

Un budget de fonctionnement en forte hausse, des investissements importants

Le montant du budget de fonctionnement de l'association a fortement augmenté entre 2023 et 2024, du fait de l'ouverture et du fonctionnement des 10 places d'hébergement attribuées par la DDETS. En effet, le poste "charges de personnel" a augmenté du fait des postes ouverts au fil de l'année 2023 qui ont été pérennisés sur l'année 2024, mais aussi du mécénat collecté pour les travaux et les investissements nécessaires, reportés en fonds dédiés à hauteur de 103 694€.

	réel 2023	réel 2024	Prévisionnel 2025
Produits	272 460€	483 493€	424 142€
Charges	254 109€	476 319€	424 142€
<i>Valorisation des contributions volontaires en nature</i>	17 596€	50 488€	24 382€
Résultat	18 351€	7 174€	-€
Investissement	1 voiture : 17 000€ équipement : 2 453€	307 033€ de travaux et équipements des nouveaux locaux	

Une préoccupation importante : des subventions non-pérénisées et peu de trésorerie !

Tandis que la grande majorité des charges de l'association sont lissées sur l'année, les subventions sont versées en grande majorité en juillet chaque année (octobre en 2025)

De plus, toutes nos conventions de subvention ont pour objet des financements à dépenser sur l'année, c'est pourquoi il est difficile de constituer un fonds de roulement suffisant pour couvrir notre besoin sur le premier semestre de chaque année.

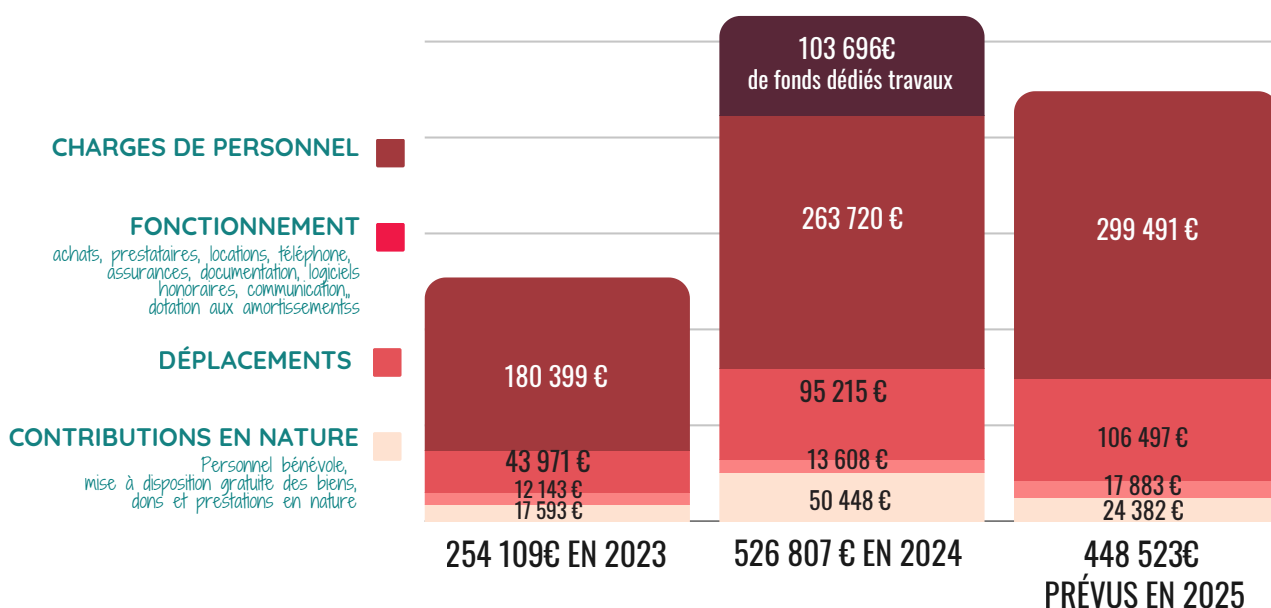
- En 2024, ce besoin de trésorerie a pu être comblé grâce au soutien du fonds de dotation Dapad que nous remercions.
- Pour 2025, l'accompagnement de RDI nous a permis de contracter un prêt de 60 000€ remboursable sur 60 mois.

Bilan financier

Le compte de résultat : des investissements importants

En 2024, nous avons investi fortement pour ouvrir les hébergements dans des conditions optimales. C'est pourquoi les charges de fonctionnement sont aussi élevées et que cela crée un décalage dans le ratio entre les différents poste de charges.

LES CHARGES



LES PRODUITS

